

PMB et ses limites au regard de l'ISBD et du MARC

Eustache Mêgnibêto

eustachem@yahoo.fr

Bureau d'Etudes et de Recherches en Science de l'information (BERSI), Cotonou

Théodore Soussouhounto

theodore.sossouhounto@uac.bi

Bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi, Cotonou

Rufin Houkpe

rufin.houkpe@uac.bi

Responsable de la Bibliothèque-Centre de documentation, Faculté des Sciences Agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou

Résumé

PMB est un Système intégré de gestion de bibliothèque tournant dans un environnement client/serveur et dont les fonctions sont exécutées à travers un navigateur. Du point de vue des normes ISBD de description de données bibliographiques et MARC de communication de données bibliographiques entre ordinateurs, PMB présente beaucoup d'insuffisances, notamment en ce qui concerne la mention de responsabilité, la mention de responsabilité relative à l'édition, l'adresse en cas de lieu de publication multiple pour un même éditeur. Ces insuffisances observées font que les grandes bibliothèques qui ont l'obligation de produire un catalogue conforme à l'ISBD et au MARC, ou plus simplement les systèmes d'information documentaire tatillons sur l'un ou l'autre de ces deux formats ne peuvent adopter PMB.

Abstract

PMB is a library management system that runs in a client/server environment and whose functions are accessed via a browser. With regard to international standards like ISBD book description standards and MARC bibliographic data communication among computers, PMB has several inadequacies, mainly concerning Statement of responsibility, Statements of responsibility relating to the edition, the address in case of multiple place of publication for the same publisher. The observed inadequacies make that libraries and documentation centres that should produced data into one of these formats could not use satisfactory PMB software.

Mots-clés

informatique documentaire PMB, système intégré de gestion de bibliothèques, ISBD, MARC

1. Introduction

PMB est un logiciel de gestion de bibliothèque libre et open source dont le développement est coordonné par la société PMB Services. Il offre des modules de gestion de plusieurs fonctions de bibliothèque comme l'acquisition, le catalogage, la recherche, le bulletinage, le prêt et les services associés comme la réservation, le renouvellement et le retour. Il n'est donc pas étonnant que des services d'information documentaire de toute taille et de tout type à travers le monde l'aient adopté ou l'adoptent.

Le catalogage obéit à des principes et règles établis par des normes internationales en vue de favoriser l'échange d'information entre systèmes, mêmes internationaux. C'est ainsi que l'International Standard Book Description (ISBD) se charge de fixer les principes et règles de la description bibliographique au plan international et les formats Machine Readable Cataloguing (MARC)(1) se chargent de fixer les règles de stockage et de transmission des données bibliographiques par des moyens informatiques.

De par leur statut ou du fait de leur appartenance à un réseau, certains systèmes d'information, comme les bibliothèques nationales qui fournissent aux systèmes d'information nationaux ou aux autres bibliothèques nationales les références bibliographiques des publications sur leur territoire de compétence, et les bibliothèques universitaires par exemple, ont l'obligation d'adopter un système informatique conforme aux normes ISBD et MARC. PMB devrait respecter ces deux normes internationales pour être utilisé de façon satisfaisante dans de tels systèmes. Cependant, la fonction de catalogage de PMB présente des insuffisances au regard des normes de catalogage ISBD et de communication de données bibliographiques MARC. Dans cet article, nous tâcherons de faire ressortir quelques unes de ces insuffisances qui font que, de notre point de vue, ce SIGB ne peut pas être utilisé par les bibliothèques et centres de documentation qui ont l'obligation de produire des notices bibliographiques conformes aux deux normes, comme les bibliothèques universitaires, les bibliothèques nationales ou leurs dépendances. Nous considérons le PMB dans sa version standard, c'est-à-dire telle que livrée en téléchargement sur le site du producteur(2), sans autres personnalisations.

2. PMB et ses modules

PMB est entièrement intégré à l'environnement web et repose sur une plateforme Apache-PHP-MySQL. Il fonctionne en mode serveur-client; il est multi plate-forme et tourne donc aussi bien sous Linux, Mac OS que sous Windows. Fonctionnellement, PMB se divise en deux parties ou modules : le module de gestion, et le module d'interrogation ou Open Public Access Catalogue (OPAC), ou encore catalogue public. Le module OPAC est essentiellement pour le grand public, c'est-à-dire les usagers du système d'information documentaire, pour les besoins de recherche documentaire. Le module de gestion présente la plupart des fonctions du logiciel : catalogue, circulation, autorités, éditions, diffusion sélective de l'information et administration. Le principe de catalogage sous PMB repose, pour plusieurs champs, sur la création de vedettes réutilisables ; ces champs ne sont pas directement éditables, mais leur contenu est sélectionné à partir d'une liste préalablement alimentée. PMB intègre, par ailleurs, un serveur Z39.50 en vue de faciliter le catalogage en ligne; l'échange des données peut se faire au format ISO 2709 et en XML.

3. Méthode

Dans le cadre de la rédaction de cet article, nous avons téléchargé et installé la dernière version du logiciel PMB(3) avec la base de données qui l'accompagne. En effet, PMB est un logiciel personnalisable et, toute personnalisation ou utilisation de descriptions bibliographiques de toutes autres origines pourrait être soupçonnée comme la cause des insuffisances. En prenant la version standard de PMB, nous émettons l'hypothèse que la société productrice de PMB a livré à la communauté un logiciel répondant aux exigences professionnelles avec des descriptions bibliographiques dont elle a l'assurance de la qualité.

Des catalogues en ligne gérés par PMB(4) ont été parcourus afin de détecter les insuffisances dans l'affichage ISBD des notices ; des comparaisons ont été faites avec l'affichage obtenu dans la base de données de la version standard de PMB. Des 45 notices contenues dans la base de données livrée avec le logiciel, une a été extraite (Encadré 1). Une autre référence a également servi à des illustrations(5) ; mais elle a été importée dans PMB avec le module Z39.50 à partir du catalogue général de la Bibliothèque nationale de France (BnF)(6). En recourant à ce catalogue, nous éliminons, tout biais qui pourrait être dû à un mauvais catalogage. En effet, la BnF a été très active(7) dans la normalisation documentaire au plan international; nous estimons, par conséquent qu'elle ne peut ne pas respecter dans les moindres détails, les prescriptions des normes qu'elle a qualitativement contribué à élaborer. Nous nous sommes également servis de sa description bibliographique comme référence en UNIMARC et en ISBD.

4. Les insuffisances au regard de l'ISBD

Nous considérons successivement les points suivants : mention de responsabilité, fonction de l'auteur, mention de responsabilité relative à l'édition, et lieu d'édition multiple.

4.1. a) Mention de responsabilité

La norme AFNOR Z 44-050 énonce qu' «une mention de responsabilité peut être composée d'un ou plusieurs nom(s) de personne(s) ou collectivité(s), accompagné(s) ou non d'un mot de liaison ou d'une expression indiquant le rôle de la personne ou de la collectivité. » (Point 1.5.2.1). La norme n'indique pas ici d'exemple. Se basant sur cet énoncé, la transcription faite par PMB en format ISBD des notices bibliographiques contenues dans sa base de données paraît conforme. En effet, PMB affiche chaque mention de responsabilité suivie d'une virgule, puis d'un mot indiquant la fonction dans la conception du document (Encadré 1).

Encadré 1. Exemple d'une mention de responsabilité sous PMB (extrait de la base de données livrée avec PMB)

Dominique Souton, Auteur

Au point 1.5.2.7, la norme prescrit que les mots ou expressions apparaissant en liaison avec la mention de responsabilité, en particulier ceux qui indiquent le rôle de la personne ou de la collectivité, sont traités comme faisant partie intégrante de la mention de responsabilité. La norme donne des exemples pour illustration (Encadré 2).

Encadré 2. Exemple de mots ou expression en liaison avec une mention de responsabilité extrait de la norme NF Z 44-050

Ecrire la corrida / textes choisis et commentés par Marion Jean et Jean-Marie Le Carpentier.

La Genèse / version de Jean Grosjean

Dans la pratique, tous les mots en liaison avec la mention de responsabilité et apparaissant à la page du titre sont transcrits. Ce sont souvent : par, traduit par, traduit de, préface de, préfacé par, avant propos de, illustré par, illustration de, présenté par, présentation de, introduit par, recueillis par, rassemblés par, textes rassemblés par, avec les commentaires de, avec la participation de, avec l'assistance de, assisté de, traduit de, traduit par, traduction de, etc. PMB n'offre aucune possibilité au catalogueur d'enregistrer ces mots de liaison.

Comparons deux notices, l'une au format ISBD de l'OPAC de PMB (Encadré 3) et l'autre au format ISBD de la BnF (Encadré 4).

Encadré 3. «La métamorphose des fleurs» au format ISBD de l'OPAC de PMB (Notice importée du Catalogue général de la BnF dans PMB à l'aide du module Z39.50)

La métamorphose des fleurs [texte imprimé] / Claude Nuridsany (1946-....), Auteur; Marie Pérennou (1946-....). - Paris : La Martinière, 1997 . - 143 p. dont 4 dépl. : ill. en coul., jaquette ill. en coul. ; 30 cm.

ISBN 2-7324-2351-3

Encadré 4. «La métamorphose des fleurs» au format ISBD de la BnF (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb361876293/ISBD>)

La métamorphose des fleurs [Texte imprimé] / [texte et photogr. de] Claude Nuridsany et Marie Pérennou. - Paris : La Martinière, 1997 (27-Évreux : Impr. Kapp-Lahure-Jombart). - 143 p. dont 4 dépl. : ill. en coul., jaquette ill. en coul. ; 30 cm.

ISBN 2-7324-2351-3 (rel.) : 250 F.

Les deux descriptions bibliographiques sont très différentes même si elles se rapportent toutes au même et unique document. Dans le format ISBD de la BnF, le nom du premier auteur dans la mention de responsabilité est précédé de *[texte et photogr. de]*; la conjonction *et* sépare les noms des deux auteurs; cette mention n'est pas disponible dans l'ISBD de l'OPAC de PMB; il est vrai qu'il y a deux crochets ouvert et fermé indiquant que l'information n'était pas prise à la source prévue par la norme (AFNOR, point 0.4.6 a) ou n'était pas disponible dans le document décrit, ce qui pourrait justifier son caractère facultatif. Cependant, si dans PMB, le catalogueur avait choisi d'inclure cette mention, il n'aurait pas pu, comme il n'aurait pas pu relier les noms des deux auteurs par la conjonction *et*.

La norme prescrit que « quand plusieurs personnes ou collectivités remplissent la même fonction, ils ne forment qu'une seule mention de responsabilité » (Point 1.5.3). Dans ce cas, ils ne peuvent pas être séparés par un point virgule (confirmation au point 1.5.5.2 pour les auteurs et exceptions au 1.5.5.3 pour les collectivités). Les mots de liaison sont même autorisés lorsqu'ils apparaissent sur la page du titre. Au point 1.5.4.2, la norme NF Z 44-050 rappelle que les mentions de responsabilité sont données sous la forme où elles se présentent sur la page de titre ou son substitut, ou dans toute autre partie de l'ouvrage. Ce qui n'est pas évident

sous PMB. Il n'est pas non plus possible d'indiquer les titres et autres qualification liées à la mention de responsabilité comme Dr, Pr, Mgr, ...

4.2. b) Mention de responsabilité relative à l'édition

PMB ne prévoit pas de champ spécifique pour indiquer la mention de responsabilité relative à l'édition, alors qu'elle est recommandée par l'ISBD. Ainsi, il ne sera pas possible, dans PMB, de signaler l'auteur d'une édition revue et complétée d'un document, comme dans l'exemple donné par la norme au point 2.3.1 (Encadré 5).

Encadré 5. Mention de responsabilité relative à l'édition, exemple extrait de la norme, point 2.3.1

Introduction à la philosophie / René Le Senne. – 5^{ème} éd. / augm. et mise à jour par Edouard Morot-Sir et Paule Levert

4.3. c) Lieu d'édition multiple

Lorsqu'il n'y a qu'un éditeur avec un seul lieu de publication, l'affichage de la zone de l'adresse se fait par PMB conformément aux recommandations de l'ISBD. Mais, il se pose un problème dès que l'éditeur ou le diffuseur est associé à au moins deux villes et que le catalogueur veut en indiquer plus d'une (NF Z 44-050, point 4.1.3.1)(8). En effet, dans le fichier d'autorités Editeurs de PMB, un éditeur à une ville unique ; il n'est pas prévu d'en avoir deux.

4.4. d) Fonction et date relatives à l'auteur

Dans toutes les notices extraites de PMB, l'omniprésence de deux mentions saute à l'œil : il s'agit de la fonction de l'auteur et des dates figurant entre parenthèses (Encadré 3 par exemple). Ces mentions ne sont nullement conformes à l'ISBD ; elles devraient plutôt figurer uniquement dans la vedette (NF Z 44-061, point 2.1.3 ; Gorman et Winkler, 1980, p. 438).

5. Les insuffisances au regard des formats MARC

Nous désignons sous le nom générique de MARC tous les formats issus du MARC originel comme le MARC 21, l'UNIMARC et les MARC nationaux. «Les formats MARC 21 constituent des normes pour la représentation et la communication d'information bibliographique et connexe en un format ordinologue» (LAC – BAC). Une notice MARC se compose de trois éléments : la **structure**, la **désignation de contenu** et les **données (LAC – BAC)**. Si la structure et la désignation de contenu sont déterminées et fixées par la norme MARC, «le **contenu** de la plupart des éléments de données est défini par des normes externes aux formats, par exemple, les *Règles de catalogage anglo américaines* et la *National Library of Medicine Classification*» (LAC – BAC). Les *Règles de catalogage anglo américaines* (RCAA, en cours de remplacement par le *Resource Description and Access*, RDA) constituent, pour l'Amérique du Nord et le Royaume-Uni, l'équivalent d'un ensemble de normes françaises, dont notamment la norme NF Z 44-050. Il y a donc une relation entre l'ISBD et le MARC ; qui plus est, un format MARC bien respecté facilite l'obtention d'un format ISBD conforme(9). Etant donné que l'ISBD de PMB, comme nous en avons discuté dans le paragraphe précédent, comporte beaucoup d'erreurs, il est évident que celles-ci vont rejaillir sur la qualité des données MARC obtenues.

PMB produit et accepte des données en plusieurs variantes du format UNIMARC : UNIMARC PMB XML – UNIMARC Bretagne – HTML MARC – Texte MARC - Word RTF – UNIMARC

ISO2709. Nous avons exporté la base de données de PMB vers tous ces formats ; ceux qui se sont révélés plus proches, et donc, comparables au format *en vrac*(10) de la BnF ou de la LoC sont le HTML MARC et le Texte MARC. En fait, ces deux formats sont identiques, avec la différence que le premier est en tableau HTML et le second en texte simple. Dans les extraits qui suivent, nous ne considérons que quelques zones assez illustratives des défauts de PMB au regard du MARC.

Encadré 6. «La métamorphose des fleurs », extrait de la description bibliographique au format UNIMARC de PMB. Cette description avait été préalablement importée du Catalogue général de la BnF dans PMB à l'aide du module Z39.50

200 (1) \$a La métamorphose des fleurs
010 () \$a 2-7324-2351-3
101 (0) \$a fre
215 () \$a 143 p. dont 4 dépl. \$c ill. en coul., jaquette ill. en coul. \$d 30 cm
700 (1) \$a Nuridsany \$b Claude \$4 070 \$f 1946-....
701 (1) \$a Pérennou \$b Marie \$4 007 \$f 1946-....
210 () \$c La Martinière \$a Paris \$d 1997

Encadré 7. «La métamorphose des fleurs », extrait de la description bibliographique au format UNIMARC de la BnF (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb361876293/UNIMARC>)

2001 \$a^La métamorphose des fleurs\$bTexte imprimé\$f[texte et photogr. de] Claude Nuridsany et Marie Pérennou
210 \$aParis\$cLa Martinière\$d1997\$e27-Évreux\$gImpr. Kapp-Lahure-Jombart
215 \$a143 p. dont 4 dépl.\$cill. en coul., jaquette ill. en coul.\$d30 cm
606 \$311976152\$a Fleurs\$311975813\$x Ouvrages illustrés\$2rameau
686 \$a58 \$2Cadre de classement de la Bibliographie nationale française
700 \$311917955\$aNuridsany\$bClaude\$f1946-....\$4070
701 \$311919113\$aPérennou\$bMarie\$f1946-....\$4070
801 0\$aFR\$bBNF\$c19971118\$gAFNOR\$2intermrc

La zone UNIMARC 200 correspond à la zone du titre et de la mention de responsabilité de l'ISBD. Elle est composée de plusieurs sous zones : \$a Titre propre, \$b Indication générale du type de document, \$c Titre propre d'un autre auteur, \$d Titre propre parallèle, \$e Sous titre, complément du titre, \$f 1^{ère} mention de responsabilité, \$g mention de responsabilité suivante (Cazabon, 1999 : p. 55). Comparons alors les données de la zone 200 produites par PMB (Encadré 6) et celles de la même zone produites par la BnF pour le même document, au format UNIMARC (Encadré 7).

La zone 200 de l'UNIMARC de PMB (Encadré 6) ne comporte que le sous-champ \$a; la mention *[texte imprimé]* qui apparaît dans le format ISBD de l'OPAC n'est même pas présente

alors que la sous zone \$b de la zone 200 de l'UNIMARC est prévue pour l'accueillir ; la première mention de responsabilité (sous-zone \$f) n'est pas présente, les subséquentes non plus. Cependant, l'affichage ISBD de la même référence par PMB (Encadré 3) semble fournir l'information sur la mention de responsabilité. Remarquons au passage que les deux auteurs du document décrit ont chacun une entrée dans les champs UNIMARC 700 et 701 (les vedettes) aussi bien dans le format UNIMARC de PMB (Encadré 6) que dans celui de la BnF (Encadré 7). Rappelons que c'est la référence de l'Encadré 7 qui a été importée dans PMB pour donner celle de l'Encadré 6. De l'information a été perdue lors de la récupération des données par PMB : la zone Mention de responsabilité a été occultée ; les vedettes, contenu dans des zones UNIMARC 700 et 701, ont été utilisées par PMB pour générer la mention de responsabilité dans l'affichage ISBD (Encadré 3).

6. Commentaires

Il est évident que si nous élargissons notre analyse à d'autres champs de PMB([11](#)), nous mettrons à jour d'autres insuffisances. Par exemple, le programme n'offre aucune possibilité de choisir les indicateurs d'une zone MARC : il les génère lui-même lors de l'exportation ; or la valeur de l'indicateur devrait être appréciée par le catalogueur en fonction du document en cours de description et des orientations du système d'information. Il en résulte que la sortie produite de cette manière ne peut pas toujours convenir.

Les insuffisances relevées sont les conséquences de choix opérés par les concepteurs du logiciel, à savoir, lier certains champs à un fichier d'autorité, et ne pas du tout prévoir certains autres champs comme la saisie de la mention de responsabilité relative à l'édition. Ainsi par exemple, les champs Auteur principal, Autre(s) auteur et Auteur(s) secondaire(s) (relevant de la rubrique *Responsabilité* dans la grille de catalogage de PMB) qui sont alimentés par le fichier d'autorités Auteurs servent à la fois dans l'établissement de la vedette auteurs et dans la mention de responsabilité de l'ISBD; dans ce dernier cas particulièrement, l'élément d'entrée et l'élément rejeté fournis dans le fichier d'autorité Auteurs sont simplement permutés pour l'établissement du contenu de la mention de responsabilité. Or, les règles d'extraction et de présentation de la mention de responsabilité et de vedette sont différentes, même si ce sont les mêmes informations qui sont exploitées. C'est ce qui explique les « qualificatifs de fonction et de date » (AFNOR, NF Z 44-061, point 2.1.3) qui accompagnent les noms d'auteurs dans le format ISBD de PMB alors qu'ils sont normalement nécessaires dans la vedette. Cela explique également l'absence des sous-zones relatives aux mentions de responsabilités dans le format MARC produit par PMB. Alors que l'ISBD distingue une zone *Titre et mention de responsabilité* qui s'identifie à une zone unique dans le MARC (200 pour UNIMARC et 245 pour MARC 21) subdivisée en sous-zones, PMB éclate ce champ entre deux rubriques *Titre* d'une part et *Responsabilité* de l'autre.

L'affichage dans PMB d'une notice importée avec le module Z39.50 à partir du catalogue de la BnF a révélé que lors du transfert des données, certaines informations ont été perdues. C'est une preuve que les insuffisances, objet de l'article, ne sont ni liées à la qualité de la description bibliographique ni à une personnalisation du logiciel.

L'ISBD est un ensemble de recommandations de l'IFLA fixant les éléments de description bibliographiques, leur présentation, leur ordre ainsi que la ponctuation devant les introduire (Cazabon, 1999, p. 22; Groupe Intermac, 1975, p. 7). Le format ISBD est utile dans la

production de catalogue imprimé ou sur fiches et ôte les barrières de langues (Cazabon, 1999, p. 22) ; le MARC permet l'échange de données bibliographiques entre services d'information sans nécessité d'avoir un même système informatique. Les conséquences des insuffisances relevées s'observent aussi bien sur le système d'information et de documentation que sur les utilisateurs. Sur le système d'information et de documentation, l'utilisation de PMB induit i) l'impossibilité d'échanger des données avec des services d'information et de documentation qui n'utilisent pas PMB ou qui ne disposent pas d'un serveur Z39.50, ii) l'impossibilité de produire un catalogue ou une bibliographie conforme aux normes, et iii) le manque de précisions dans la description bibliographique. Pour l'utilisateur des services d'information et de documentation, le manque de précisions dans la description bibliographique ne permet pas d'apprécier la pertinence du document décrit à partir de sa notice bibliographique fournie par PMB. Le lecteur devra alors attendre d'obtenir physiquement le document avant de pouvoir juger. A titre d'illustration, la référence en Encadré 5 importée dans PMB ne peut pas comporter l'information qu'il s'agissait de *la cinquième édition revue et augmentée et mise à jour par Edouard Morot-Sir et Paule Levert*, parce que justement, PMB n'a pas prévu de champ pour contenir l'information sur la mention de responsabilité relative à l'édition.

PMB ne permet donc pas certaines subtilités du catalogage qui apportent pourtant de la précision à l'information bibliographique; car cataloguer un document, c'est en faire la carte d'identité. Dans ces conditions, on peut légitimement se poser la question "Quels bibliothèques ou centres de documentation peut utiliser de façon satisfaisante PMB ?". La réponse pour nous est évidente : une bibliothèque qui à l'obligation de respecter les normes professionnelles de description bibliographique et de communication de données bibliographiques entre systèmes informatiques ne peut se satisfaire de l'utilisation de PMB. Il est utile de souligner que PMB est un logiciel simple d'installation et offre une facilité relative d'utilisation; il n'exige pas de moyens matériels, humains ou financiers énormes et peut bien convenir aux petites bibliothèques de type scolaire et de lecture publique qui n'ont pas besoin d'une description approfondie et professionnelle de documents. Evidemment, en cas d'une législation sur les bibliothèques qui exige un certain niveau de description bibliographique et un format de communication de données bibliographiques entre systèmes informatiques, ces bibliothèques ne seront plus en mesure d'adopter PMB; il en est de même si elles doivent appartenir à des réseaux pour la mise en commun ou l'échange de données. Ce n'est cependant pas l'avis des promoteurs qui soutiennent que PMB s'utilisent dans tous les types de bibliothèques, même universitaires, et sur tous les continents([12](#)); ils tiennent d'ailleurs à jour une liste des utilisateurs([13](#)). Nous estimons qu'il ne nous revient pas de décrire quel type de bibliothèque peut utiliser ou non tel ou tel programme. Notre article vise simplement à attirer l'attention.

7. Conclusion

Au regard des remarques faites ci-dessus, il apparaît que les services d'information et de documentation, comme les bibliothèques nationales ou universitaires, qui ont l'obligation de produire des notices bibliographiques en ISBD ou en MARC du fait de leur fonction ou des réseaux auxquels ils appartiennent ou sont appelés à appartenir, ne peuvent se satisfaire de l'utilisation du logiciel PMB. Les insuffisances relevées ont des conséquences aussi bien sur la bibliothèque ou centre de documentation que sur les utilisateurs de ses services. La solution réside dans la mise à disposition d'une grille de catalogage conforme au MARC. En effet, les zones du MARC sont assez détaillées en sous-zones pour convenir à l'ISBD (Hopkinson,

1996) ; et l'ISBD prévoit toutes les informations nécessaires à l'identification d'un document sans équivoque. Par ailleurs, une fois la structure initiale de la base de données définie, il est possible de produire autant de grilles de catalogage qu'exigent les besoins de la bibliothèque utilisatrice du logiciel, des grilles les plus légères ou simples aux plus complètes.

BIBLIOGRAPHIE

AFNOR. *Voir* Association Française de Normalisation

ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. *Documentation : catalogage des monographies : rédaction de la description bibliographique*. Paris : AFNOR, 1989. Normalisation française, NF Z 44-050.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION. *Documentation : catalogage : forme et structure des vedettes noms de personne, des vedettes titres, des rubriques et de classement et des titres forgés*. Paris : AFNOR, 1988. Normalisation française, NF Z 44-061.

CAZABON, Marie Renée. *UNIMARC : manuel de catalogage*. Paris : Cercle de la Librairie, 1999. 444 p. (Collections Bibliothèques).

DUCHEMIN, Pierre-Yves. *L'art d'informatiser une bibliothèque : guide*. Paris : Cercle de la Librairie, 1996. 424 p. (Collections Bibliothèques).

GORMAN, Michael et WINKLER, Paul W. *Règles de catalogages anglo-américaines*. 2^{ème} édition. Montréal : ASTED, 1980. 935 p.

GROUPE INTERMARC. *INTERMARC (M) ; format bibliographique d'échange pour les monographies : manuel*. Paris : Groupe INTERMARC, 1975. 132 p.

HOPKINSON, Alan. *Problems of implementing ISO 2709 formats on CDS/ISIS*. 1996. URL : <http://www.gpntb.ru/win/inter-events/crimea96/report/DOC1/63.html> (consulté le 10.10.2011).

JACQUESSON, Alain. *L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives*. Paris : Cercle de la Librairie, 1995. 362 p. (Collections Bibliothèques).

LAC-BAC. *Voir* Library and Archives of Canada – Bibliothèque et Archives du Canada.

Library and Archives of Canada – Bibliothèque et Archives du Canada. *Les formats MARC 21 : contexte et principes* [en ligne]. <http://www.marc21.ca/040010-241-f.html> (consulté le 17.10.2011).

MEGNIGBETO, Eustache. Mon compte rendu et mes commentaires : Forum d'échanges sur l'enjeu de l'Open-Source dans la gestion de l'Information et du Document. In : ADADB [liste de diffusion]. 06.12.2010. <http://fr.groups.yahoo.com/group/adadb/message/5160> (consulté le 12.10.2011).

NOTES

(1) Nous parlons de « formats MARC » pour désigner tous les formats issus du MARC originel comme les MARC nationaux, INTERMAC, UNIMARC, et le MARC21.

(2) PMB SERVICES. *PMB Services* [en ligne]. <http://www.pmbservices.fr> (consulté le 03.10.2011).

(3) En décembre 2008 où cette étude a été initiée, la dernière version stable disponible du PMB est la 3.1.27 d'avril 2008. Les observations objet de cet article sont encore valides pour la version 3.4.10 de 2010.

(4) PMB SERVICES. Wiki des utilisateurs de PMB.

http://www.sigb.net/wiki_new/wikka.php?wakka=SitesPMB. (Consulté le 12 octobre 2011). Et aussi PMB Belgian user group. *Quelques catalogues belges en ligne avec PMB* [en ligne]. http://www.patch-works.be/_pmb/?q=node/13 (consulté le 18.10.2011).

(5) NURIDSANY, Claude et PERENNOU, Marie. *La métamorphose des fleurs*. Paris : La Martinière, 1997. 143 p.

(6) BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE. *BnF catalogue général : recherche simple*[en ligne]. <http://catalogue.bnf.fr> (consulté le 20.01.2009).

(7) Cf. Cazabon, 1999, p. 15-30; Groupe INTERMAC, 1975, p. 5-14; Gorman, 1980, p. IX-XIX.; Jacquesson, 1995, p. 117-128; Duchemin, 1996, p. 143.

(8) Egalement, l'affichage ISBD n'était pas bien observée lorsqu'il y a plusieurs éditeurs ; mais, une conformité a été notée dans les versions 3.4.10 et 3.4.4.

(9) Cela découle de la « philosophie des données bibliographiques » relatives aux principes généraux d'un format tels qu'énoncés dans le manuel d'INTERMARC : « Il n'est pas question de passer de l'ISBD au format MARC mais l'inverse » (Groupe INTERMARC, 1975, p. 13)

(10) Nous désignons sous ce vocable la présentation d'un enregistrement sous la forme d'un tableau où la première colonne contient les étiquettes de zones, la seconde les indicateurs et la troisième les contenus de champs; chaque zone tient sur une ligne.

(11) Il n'y a pas, par exemple, de champs prévus dans PMB pour la mention de responsabilité relative à la collection.

(12) Propos tenus par Eric Robert et Florent Tetard, respectivement Directeur général et Directeur technique de PMB Services, lors du panel organisé le 9 novembre 2010 à l'occasion du "Séminaire international de formation sur le PMB", tenu à Abomey-Calavi (République du Bénin), du 8 au 11 novembre 2010.

(13) PMB SERVICES. Wiki des utilisateurs de PMB.

http://www.sigb.net/wiki_new/wikka.php?wakka=SitesPMB. (Consulté le 12 octobre 2011). Et aussi PMB Belgian user group. *Quelques catalogues belges en ligne avec PMB* [en ligne]. http://www.patch-works.be/_pmb/?q=node/13 (consulté le 18.10.2011).